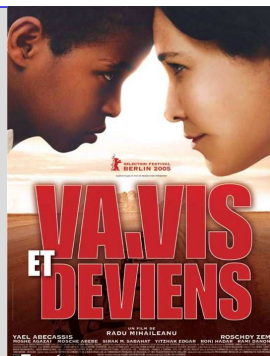


[A VOIR : VA, VIS ET DEVIENS de Radu Mihaileanu.](#)

SYNOPSIS

En 1984, des milliers d'africains de 26 pays frappés par la famine se retrouvent dans des camps au Soudan. A l'initiative d'Israël et des Etats-Unis, une vaste action est menée pour emmener des milliers de Juifs éthiopiens vers Israël. Une mère chrétienne pousse son fils de neuf ans à se déclarer juif pour le sauver de la famine et de la mort. L'enfant arrive en Terre Sainte. Déclaré orphelin, il est adopté par une famille française sépharade vivant à Tel-Aviv. Il grandit avec la peur que l'on découvre son double-secret et mensonge : ni juif, ni orphelin, seulement noir. Il découvrira l'amour, la culture occidentale, la judaïté mais également le racisme et la guerre dans les territoires occupés.



[A LIRE :](#)

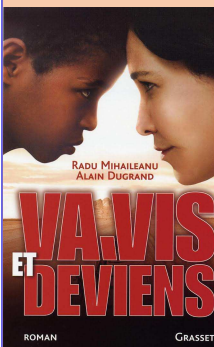
[VA, VIS ET DEVIENS de Radu Mihaileanu et Alain Dugrand.](#)

Pour une fois, un roman est adapté d'un film et non l'inverse. Plus précisément, le roman a été adapté du scénario qui porte le même nom et qui a reçu le Prix du meilleur scénario. Il a été écrit par Radu Mihaileanu en collaboration avec Alain Dugrand et l'accompagnement d'Alain-Michel Blanc.

Ce livre fait connaître au lecteur l'existence de juifs africains. Mais c'est avant tout un roman sur l'identité.

Comment se définir quand on ne possède pas les codes de la société dans laquelle on vit ? Comment se construire alors qu'on a le sentiment d'être un usurpateur ? Schlomo subit le racisme, l'ostracisme, la pitié, l'envie...

C'est pour lui un rude apprentissage du judaïsme et de la vie dans une société occidentale. La tolérance et l'amour auront toutefois raison de bien des obstacles.



COIN LECTURE



La revue *Accueil* est consultable en partie sur le site EFA : <http://www.adoptionefa.org/index.php/accueil>
Revue commandable en ligne auprès de la fédération EFA ou auprès de EFA Oise

[Accueil n° 184 \(septembre 2017\) : Le corps a la parole](#)

L'adoption se ressent et se vit aussi dans son corps et sa chair. Le corps peut exprimer bien-être, mal-être ou difficultés, être porteur de traces de l'histoire pré-adoptive de l'enfant et, pour l'adolescent, les changements physiques et l'image de soi viennent parfois accentuer les questionnements identitaires. Mais le corps est aussi un formidable vecteur de la communication et de la relation parents-enfants : portage, ateliers psychocorporels, massages, jeux... favoriseront la rencontre, les échanges, la création du lien et l'attachement.

Le Petit Prince a dit...

EDITO

Bonjour à tous,

A travers la lecture de ce numéro, vous allez pouvoir suivre les activités d'EFA 60 ; activités tant au niveau départemental qu'au niveau plus national.

Nous sommes heureux d'avoir pu réunir adultes et enfants autour du traditionnel Pic Nic au mois d'Août.

C'est également avec plaisir que vous êtes attendus en octobre pour une conférence animée par le Docteur De Monléon.

Nouvelle initiative cette année, se dérouleront deux rencontres à destination des parents d'adolescents, ceci en parti grâce à un financement qui nous a été accordé par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise (REAPP).

Au cours de ce numéro, vous aurez également l'occasion de découvrir un rappel sur les textes de loi régissant la démarche d'agrément et vous rappelant vos droits.

En vous souhaitant une bonne lecture et en vous donnant rendez-vous le 19 octobre !!

Fanny Vaillant, Présidente EFA 60

NOTRE AGENDA DU SECOND SEMESTRE 2017:



► [Conférence du Dr De Monléon](#) : le 19 Octobre 2017.

► [Ateliers Parents d'ados](#) : les 18 Novembre et 9 Décembre 2017 (Inscription avant le 31/10/17).

► [Café Adoption](#) : le 8 Décembre 2017 à Compiègne .

CARNET ROSE, CARNET BLEU

Bienvenue à Dinili, originaire du Sri Lanka de 7 ans et demi, arrivée dans sa famille en Août 2017.

ACCUEIL POSTULANTS

Vous souhaitez **un premier contact avec l'association EFA Oise ou aborder des sujets spécifiques** ? L'équipe EFA Oise propose **des rendez-vous téléphoniques** ou **des rendez-vous individuels**.
Contactez-nous à : contact@efa60.org.

A VENIR :

[La Conférence du Docteur De Monléon.](#)

Vous avez dû recevoir récemment un mailing concernant la conférence du Docteur De Monléon, pédiatre au CHU de Dijon, anthropologue, spécialisé dans les adoptions dans d'autres cultures.

Le Docteur De Monléon animera une conférence dans les locaux de l'UDAF 60 ; 35, rue du Maréchal Leclerc à Beauvais.

[Venez nous retrouver autour de cette conférence le jeudi 19 Octobre à 19h30.](#)

(Inscription obligatoire par mail à l'adresse suivante, vicepresident@efa60.org, car le nombre de places est limité).

Vous pouvez consulter le blog du Dr De Monléon : <http://leblogdeladoption.blogspot.fr/>.

La Commission d'Agrément « ce que dit la législation ».**Article 1**

La composition est fixée par arrêté du Département prévue par l'article L.225-2 du Code de l'Action Sociale et de la Famille – CASF).

-Trois personnes appartenant au service qui remplit les missions d'Aide Sociale à l'Enfance et ayant une compétence dans le domaine de l'adoption ou leurs suppléants répondant aux mêmes conditions.

-Deux membres du Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat du Département :

- l'un nommé sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales,
- l'autre sur proposition de l'Association d'Entraide entre les Pupilles et Anciens Pupilles de l'Etat et leurs suppléants répondant aux mêmes conditions.

-Une personne qualifiée dans le domaine de la protection sociale et sanitaire de l'enfance.

Article 2

Les membres de la Commission sont nommés pour 6 ans.....

Article 3

La Commission se réunit valablement si la moitié de ses membres est présente. Elle émet un avis motivé. En cas de partage des voix, la voix du Président de la Commission est prépondérante et les avis minoritaires sont mentionnés au procès-verbal.

Marie-Paule.

Rappel de la réglementation sur l'avis de la Commission d'Agrément en vue d'adopter un enfant :

L'avis de la Commission est soumis à la prise de décision du Président du Conseil Départemental.

Article L.225-2

L'agrément est accordé pour cinq ans, dans un délai de 9 mois, par le Président du Conseil Départemental après avis d'une commission dont la composition est fixée par voie réglementaire. Le délai court à compter de laquelle la personne confirme sa demande d'agrément. L'agrément est délivré par un arrêté dont la forme et le contenu sont définis par décret, décrivant le projet d'adoption des personnes agréées. Une notice est jointe à l'agrément. Elle peut être révisée par le Président du Conseil Départemental sur demande du candidat. Elle a à voir avec l'âge, l'état de santé ou l'ethnie de l'enfant.

Article R.225-7

...Au plus tard, au terme de la deuxième année de validité de l'Agrément, le Président du Conseil Départemental procède à un entretien avec la personne titulaire de l'agrément en vue de l'actualisation du dossier.

Le Président du Conseil Départemental peut faire procéder à des investigations complémentaires sur les conditions d'accueil et le cas échéant retirer l'agrément en vue de l'actualisation du dossier. Lorsqu'il envisage de retirer l'agrément ou de le modifier, il saisit pour avis la Commission d'Agrément (Article R.229-9 du CASF).

Article L.225-4

Tout refus ou retrait d'Agrément doit être motivé.

Article R.225-5

La décision est prise par le Président du Conseil Départemental après consultation de la Commission d'Agrément. Le demandeur est informé de la possibilité d'être entendu par la Commission sur sa propre demande dans les conditions fixées au deuxième alinéa de l'article L.223-1.

Il peut également être entendu dans les mêmes conditions, par la Commission d'Agrément sur la demande d'au moins deux de ses membres.

La Commission rend son avis hors la présence du demandeur et, le cas échéant, de la personne qui l'assiste.

Marie-Paule.

Retour sur les activités EFA 60**Conférence sur la scolarité.**

J'ai réalisé mardi soir une conférence sur la scolarité à Versailles, c'est la 3^{ème} après Bordeaux et Le Havre pour cette année. Ces conférences se font dans le cadre de la Commission Scolarité à EFA National.

Le thème de la scolarité est un des thèmes qui tiennent le plus à cœur pour nos familles avec la santé de nos enfants adoptés. Nous avons évoqué les 3 points de la triade : l'enfant et son histoire, l'école et ses missions, les parents et leurs attentes.

Il est possible de retrouver les bases de cette intervention dans le chapitre 16 « La scolarité de l'enfant adopté », rédigé par Mmes Baubin, Miral et Parent dans le livre « L'enfant adopté » réalisé par Mr De Monléon édition Dion.

Christine.

Retour sur les activités EFA 60**Le Pic Nic du 27 Août 2017 à la base de Saint Leu d'Esserent.**

C'est au cours d'une belle journée ensoleillée (rare en cet été 2017) qu'ont eu l'occasion de se réunir enfants, adolescents et adultes, postulants et adoptants le 27 Août 2017.

Cette journée a été l'occasion d'échanges, de partage et de moments enrichissants pour chacun.

Pendant que les adultes s'occupaient à discuter et à partager les expériences, les enfants ont pu profiter de l'aire de jeu se situant à côté de notre emplacement.

Mais ce n'est pas en réalité ce qui les importait.

En effet, la chaleur du jour était un vrai appel à la baignade et ce fut difficile pour un grand nombre des enfants de devoir attendre la fin du repas pour pouvoir aller jouer à l'eau. Les plus grands n'ont d'ailleurs pas attendu !!!!

Le pic nic ayant été une très belle journée, nous vous donnons rendez-vous pour une journée similaire l'année prochaine.

Fanny.

Retour sur les activités EFA 60**Le café adoption sur le thème « La scolarité ».**

Rendez-vous donné le 22 septembre pour le café adoption sur le thème de la rentrée.

Après une courte introduction avec la définition de la rentrée, trouvée dans le dictionnaire, chacun a pu s'approprier ce thème plus vaste qu'il n'y paraît.

Bien sûr, le thème de la rentrée scolaire a été abordé. Une toute jeune maman a pu raconter sa visite d'une école le matin même pour envisager de scolariser son enfant arrivé récemment, évoquer ses questionnements afin de profiter des expériences de chacun.

Un autre participant a pu évoquer le vécu de son enfant, à la fois impatient et excité de retrouver les copains, mais tendu de savoir dans quelle classe il allait être. Un autre a exprimé la tension générée par cette période, notamment avec le rythme à reprendre et le cadre dans lequel il faut de nouveau rentrer. Suite à cela, des échanges ont eu lieu sur la scolarisation dans des structures hors contrat, qui ont d'autres fonctionnements que celui proposé par l'éducation nationale, et peuvent parfois offrir une solution plus adaptée à certains profils ou à certaines étapes de vie d'enfants et de jeunes. L'occasion d'apprendre aussi à quel trouble ou particularité peuvent être confrontés les enfants.

Rentrée est aussi synonyme de reprise des activités extra-scolaires, que ce soient pour les enfants, mais aussi pour les adultes.

Nous avons appris avec plaisir certaines astuces de parent pour se libérer du temps, et les activités qui les ressource. Le choix des activités et la conciliation avec la logistique familiale ne sont parfois pas simples, mais nous avons tous souligné leur importance pour l'épanouissement de chacun. A ne surtout pas négliger !

Et puis, comme préciser en introduction, la définition du mot amène à réfléchir à l'action de rentrer. Une maman a ainsi pu évoquer le fait que son jeune soit actuellement rentré dans son pays d'origine ; un voyage de plusieurs semaines pour faire le lien entre le passé, le présent et l'avenir.

On ne connaît pas encore le thème du 8 décembre, mais le rendez-vous est déjà donné !

Claire.